



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 61482

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences des erreurs qui ont pu être commises dans le calcul du taux de réduction appliqué en 2000 au titre de la modulation des aides agricoles. Du fait de ces erreurs, certains exploitants agricoles ont perçu, en novembre 2000, des montants d'aide parfois très inférieurs aux sommes qu'ils auraient dû obtenir. Or, bien que l'administration ait entre-temps reconnu ses erreurs et minoré le taux de réduction applicable, les exploitants concernés devront attendre jusqu'en novembre 2001 pour percevoir le complément d'aide qui leur est dû. S'agissant d'une aide au revenu, ce décalage d'une année est très préjudiciable. C'est la raison pour laquelle il y aurait lieu soit d'accélérer le versement du solde d'aide, soit d'indemniser les exploitants concernés en leur attribuant des intérêts de retard. Il souhaiterait savoir quelles dispositions le Gouvernement envisage de prendre pour que les exploitations confrontées à cette situation ne soient pas injustement pénalisées par les erreurs commises à leur détriment par l'administration.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences des erreurs qui ont pu être commises dans le calcul du taux de réduction appliqué en 2000 au titre de la modulation des aides agricoles. Dans l'Orne, ces calculs erronés de certains taux provisoires 2000 sont la conséquence d'erreurs de saisie pour vingt-et-un dossiers. La correction de ces erreurs de traitement de calcul du taux de modulation provisoire n'a pu être effectuée à temps pour être intégrée aux éléments de calcul des paiements de la campagne 2000. La rectification des erreurs de calcul du taux de modulation provisoire 2000 sera réalisée lors de l'application du taux de modulation définitif 2000, sur les versements de l'aide 2001.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61482

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3036

Réponse publiée le : 5 novembre 2001, page 6305